



Communiqué de presse



Roissy, le 28 Février 2012

AIR MÉDITERRANÉE : Le SNPNC appelle à la grève.

Le SNPNC-FO qui représente les équipages de cabine dans toutes les compagnies aériennes françaises, dénonce le licenciement de 75 Personnels Navigants Hôtesse et Stewards français par la Direction d'Air Méditerranée.

Le SNPNC-FO s'oppose à la délocalisation de ces emplois vers une filiale grecque, Hermès Airlines, avec la complicité de la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC).

Les Hôtesse et Stewards licenciés à Air Méditerranée se voient proposer un reclassement au sein d' Hermès Airlines, filiale grecque créée en juin 2011 pour 900€ par mois alors que les avions de la compagnie basés en France effectuent des vols au départ de tous les aéroports français avec des voyageurs français pour le compte de tours opérateurs français.

Air Méditerranée, qui fait passer petit à petit ses avions sous pavillon grec, entend ainsi s'exonérer des cotisations sociales liées aux régimes d'assurance maladie et vieillesse entre autres, en vigueur en France.

Alors que la Grèce s'enfonce dans un marasme économique abyssal et sollicite l'aide financière des Etats membres de l'UE dont la France, elle devient désormais pour les patrons voyous, le lieu idéal de la délocalisation à bon compte.

Le SNPNC-FO appelle les hôtesse et Stewards à un mouvement de grève à partir du 29 février 2012.

Les personnels de Cabine d'Air Méditerranée interpellent le gouvernement et le ministre des transports afin de mettre un coup d'arrêt au plan social engagé par Antoine Feretti, patron d'Air Méditerranée et d'Hermès Airlines, et de défendre ainsi les emplois de droit français dans le transport aérien.

Fatiha Aggoune-Schneider
Présidente du SNPNC-FO
06 31 28 69 74

Jérôme Riquois
Délégué Syndical SNPNC-FO
06 62 45 99 34